

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 16

Artikel: Délicatesse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Un certain nombre d'abonnés ont laissé revenir „impayé“ notre remboursement. Nous nous permettrons de le présenter à nouveau à fin courant.



LA VATSE AO BAILLI

VO séde, prâo su, que dein lo vîlhio teimps, lâi avâi dâi bailli que lè Bernois no z'einvouyivant. Ein a zu dâi bon et dâi croûio. Quemet lè bon n'ant pas étâ tant, tant épais, vo vu dere oquie vouâ de ion que l'etài.

L'etài lo bailli de Mâodon, cein sè passâve lâi a mé de dou ceint z'an. S'appelâve ... pu pas vo dere bin adrâi quemet ; on nom ein Dingue po fini. Lè dzein lâi desant : « Monsu Dingue ! » et l'amâvant pas pû tant mau. L'apportâve lâi dzein de Mâodon quauque taquenisse ti le coup que l'allâve à Berne, dâi z'or ein bescoumo, dâi z'affère tsapouaisi de pè Thoune, et dinse dâi bougreri.

On coup lâo z'amîne onna vatse !
Et va ! Iena de cliâo pucheinte fribordzaise dâo canton de Berne, nâire et bliantse avoué onn'etàila bliantse et nâire sur'on get, que l'avâi on lacé de la mètsance, omète on demi-setâ pè souïe. Et portceinta !

Dan lo bailli dit dinse âo tambou de Mâodon :
— Accutâ, Fouettapi, vaitcé 'na vatse que tè baillio à gardâ. Tè foudrà la soigni quemet lè pelion de tè get : lâi bailli à bâire et à medzî, accutâ son rondzo, l'aryâ, la vilâ, la menâ âi bâo. Po ta peina, tè baillio ceint batse per an. Lo vî sarâi po lè dzein de Mâodon. Mâ, tè dio tot parâi que se jamé vegnâi à crèvâ devant lo teimps, farî peindre ô grand pèrà goliâ stisse que vindra mè lo dere. Te m'ou bin ! Ora, ouz !

Fouettapi preind la vatse, et l'a tant voliu la gouvernâ que, ma fâi, quauque teimps aprî l'a crèvâ de drudze. Fouettapi l'etài âo non pllie de sa vya. Cò âodrâi dere âo bailli que sa vatse l'etài crèvâie ? Po ître peindu ! Et tot parâi faillâi lo lâi dere, cote que cote.

Lo pouro tambou n'ein droumessâi pequa et sè traisâi lè pâi de la tîta.

A la fin, ie va conta sè misère âo martsau que passâve po on tot fin. Lè dzein desant mîmameint que pouâve remettre lè get âi fâie, tant l'etài suti. Lo martsau lâi dit dinse :

— Se te mè baille veingt batse, m'ein vé trovâ lo bailli. Te mè resseimblio on bocon, lo bailli vâi pas tant bî et lâi vâo rein vère que dâo fû.

Dinse de, dinse fé. Lo martsau preind la vètra à Fouettapi, et l'arreve dèvant lo bailli Dingue.

— Eh bin ! que lâi fâ, et ma vatse ?
— Monsu, voutra vatse, faut que vo diesso que medze pe rein !
— Vouaih !

— L'è dinse. Et, faut que vo diesso que bâi pe rein !

— Quaise-tè ?
— L'è dinse. Et pu, faut que vo diesso que l'a lo rondzo arretâ !

— Pas moian ?
— L'è dinse. Et pu, faut que vo diesso que pisse pe rein mé !

— Ma ! Ma !
— Oï, l'è dinse. Et pu, faut que vo diesso que fâ pe rein mé de femé !

— Ma ! Ma ! Ma ! Adan, que fâ lo bailli, se ma vatse ne medze pe rein, se bâi pas, se pâo pas pessî, se botse de baosâ, l'è que l'è morta ?...

— Tot justo, monsu. L'è vo que vo lâi de. Dinse, n'è pas mè que sarî peindu !

Lo bailli, que l'etài de bouna, se bete à recaffâ et à dere :

— N'arè jamé cru lè tambou asse fin !
— Oh ! l'è que su pas tambou, su martsau, repond lo tot fin.

L'è du clii teimps qu'on dit : « Fin quemet on martsau ! »

Marc à Louis.

Délicatesse. — Figure-toi, mon vieux, qu'hier j'ai trouvé un porte-monnaie.
— Tu l'as rendu ?
— Penses-tu, son propriétaire se serait cru obligé de me donner une récompense, et ça aurait blessé profondément ma... délicatesse.

UN COMMANDANT DANS L'EMBARRAS

'ÉTAIT au rassemblement de troupes de ***. A l'aube, le bataillon s'organisa sur la place du village pour se porter rapidement à son poste de combat ; les tambours battaient le rappel, les trompettes sonnaient, et les soldats, après avoir secoué la paille attachée à leurs capotes et à leurs moustaches, bouclaient leurs sacs et couraient au lieu de rassemblement. On les voyait sortir de toutes les granges, de toutes les remisés où ils avaient logé pour une nuit. Les capitaines formaient leurs compagnies, les lieutenants, les sergents et les caporaux étaient à leur poste. Seuls le commandant et l'adjudant ne paraissaient pas.

Un tambour, envoyé pour s'informer de leur sort, était revenu tout penaud ?

— L'avez-vous vu ?
— Non, mais il m'a crié : « Trouve-moi mes bottes et ma culotte, ou va au diable ! »

La situation du chef était en effet fort désagréable. La veille, à la suite d'un accident arrivé à son cheval, ayant dû mettre pied à terre et patager pendant plus d'une demi-heure dans des chemins abominables et entièrement détrempés par les pluies, il avait horriblement crotté son fournement. Son brosseur avait pris ses bottes et son pantalon pour les nettoyer, mais il ne revenait pas.

Revêtu de sa tunique et coiffé de son képi galonné, le malheureux commandant, les jambes nues comme un lazzarone, arpentait sa chambre avec des rugissements de lion. Tantôt il ouvrait la porte, tantôt le guichet de la fenêtre, et criait d'une voix rauque :

— Motteux, ma culotte ; Motteux, mes bottes ; arrives-tu, canaille ?

Jamais chef de bataillon ne s'était trouvé dans une position aussi critique.

— Motteux, si tu n'arrives pas, je te fais fusiller ! mille tonnerres !

L'adjudant-major, qui avait couru à cheval toute la nuit pour le service de la troupe, et qui logeait dans la chambre voisine, crevait de rire entre ses draps.

Quant aux gens de la maison, retirés dans la cuisine, ils tremblaient d'effroi.

L'adjudant fut bientôt saoulé dans sa tunique, botté, éperonné, prêt à monter en selle. Il heurta à la porte de son chef.

— Trez !... dit une voix brutale.
— Commandant, partons-nous ? il y aura du retard.

— Il y aura du retard !... Vous êtes commode, vous !... Je le sais pardieu bien qu'il y aura du retard... Mais puis-je partir dans la tenue que voilà ?... hein ?... Et il montra ses jambes nues et ses chaussettes maculées. Il y a assez longtemps que vous avez dû m'entendre sémir. Quand je tiendrai Motteux, je l'étranglerai comme un chat !... tendez-vous !

L'adjudant courut faire une reconnaissance au milieu des vergers, vers les cuisines improvisées où les hommes avaient mangé la soupe, et trouva maître Motteux accroupi devant le feu et se confectionnant, sans souci de l'heure, une soupe à la farine dans un couvercle de marmite. Les bottes crottées du commandant et son pantalon étaient jetés négligemment, sans aucun respect, sur l'herbe foulée et humide de rosée.

Un vigoureux coup de pied au bas du dos rappela le brosseur au sentiment de son devoir. Il alla s'étendre sur le nez à trois pas de distance, et quand il se releva, bottes et pantalon avaient disparu.

Un adjudant n'a pas le temps d'en dire davantage ; ce peu de paroles avaient suffi pour éclaircir la situation.

Le commandant, heureux de rentrer dans son fournement, remercia le ciel et embrassa son adjudant.

— Mon cher, vous sauvez mon honneur... et ma vie... vous comprenez... plutôt que de manquer à mon devoir, je me faisais sauter le képi... quant à Motteux... assez causé, son compte est fait... bataillon, pour regagner le temps perdu, pas gymnastique, arche !

Ceci fut dit en courant vers le bataillon, où son cheval l'attendait.

Du brosseur, on n'entendit plus parler ; il avait compris ce, dans le salaire qui l'attendait, les bottes de son chef joueraient un certain rôle. Il les avait brossées assez longtemps pour en connaître le poids et l'épaisseur des semelles.

Bonne raison. — Tu devrais bien m'acheter une autre fourrure.

— Mais tu as celle de l'année dernière.

— Alors, tu t'imagines que je vais porter cette étole de renard pendant deux ans

— Dame ! le renard l'a bien porté toute sa vie.

Paroles d'avare. — Pourquoi ne donnez-vous jamais un sou à un pauvre diable ?

— Pour suivre les préceptes de l'Evangile, qui dit : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. » Et comme je ne voudrais pas qu'on me fit l'aumône, je ne la fais pas à autrui.

Quand la langue fourche... — Un distillateur qui veut assister au dénouement d'une grande affaire, arrive en retard à l'audience. Désireux de savoir où l'on en est, il demande précipitamment à l'huissier :

— Est-ce que jury a déjà rendu son vermouth ?